RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Crous Nantes Pays de la Loire

PROCÉDURE DE DEMANDE DE LOGEMENT ADAPTÉ CROUS DE NANTES PAYS DE LA LOIRE

Principe d'attribution :

Proposés à tarif subventionné, les logements du Crous sont destinés en priorité aux étudiants boursiers.

Procédure :

1- Constituer votre Dossier Social Étudiant (D.S.E.) sur le site : messervices.etudiant.gouv.fr à partir du **13 mars 2025**.

2- Lors de la saisie du (D.S.E.), indiquez votre intention de demander un logement Crous et saisissez en fin de procédure un commentaire signalant votre besoin d'un logement adapté (PMR).

3- Saisir vos vœux de logement sur trouverunlogement.lescrous.fr dès l'ouverture du dépôt des vœux **le 6 mai 2025**.

4- Prenez RDV avec le service social afin de compléter une fiche de liaison en format PDF permettant d'évaluer votre situation globale, de préciser vos besoins et vérifier leur compatibilité avec un logement adapté du Crous.

5- Une fois l'évaluation effectuée, votre demande sera examinée en commission d'attribution des logements adaptés du Crous **le 27 mai 2025**.

6- À l'issu de la commission, une décision vous sera notifiée.